

1.

Debitrice: FIGESA SA, Av. de la Confrérie 21,  
1008 PRILLY
2.

Remarques: but « établissement de comptabilités, experti-  
ses comptables, gérance de fortunes, biens mobiliers et im-  
mobiliers »  
L'état de collocation comprenant un état des charges est dé-  
posé à l'office.  
Délai pour intenter action en opposition au 2 juin 2005  
sinon l'état de collocation sera considéré comme accepté.  
  
Office des faillites de Lausanne  
1014 Lausanne
- (00110237)